

DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2018

Afférents au Bureau Syndical	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la délibération	08

L'an deux mille dix huit

et le 13 novembre

à 17 heures 00, Le Bureau Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur BERNARD BESTEL

Date de la convocation
22 octobre 2018

Nombre de Membres présents : 08

Date d'affichage
14 novembre 2018

Madame/Monsieur Thierry NOCTON, Michel MEIS, Dominique CROQUET, Jacques MACHAULT, André GROSSELIN, Jean-Michel THIRY, Jean-pol RICHELET.

Objet de la Délibération

Absents excusés : Madame/Monsieur, Marie-France KUBIAK, Roland CANIVENQ, Alain HURPET, Vincent FLEURY, Joël CARRE, Francis CHAUMONT.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1

Sur proposition de Monsieur le Président, le bureau décide d'effectuer les modifications budgétaires suivantes :

VOTE :

POUR : 08

CONTRE : 00

ABSTENTIONS : 00

BUDGET ANNEXE AEP :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 – charges à caractère général:

611 : contrat de prestation de services : - 15 000,00 €

Chapitre 012 – charges de personnel et frais assimilés :

64111 : rémunération principale : + 15 000,00 €

**DELIBERATION
N° 2018-04**

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.



Le Président,
Bernard BESTEL

après dépôt en Sous
Préfecture

Le : 14 novembre 2018

et publication ou
notification

du 14 novembre 2018

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Envoyé en préfecture le 14/11/2018

Reçu en préfecture le 14/11/2018

Affiché le

ID : 008-240800912-20181114-201804-DE